

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 8 (1875)

Artikel: La révolution protestante [suite]
Autor: Cocorda, Oscar / Ricotti, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA RÉVOLUTION PROTESTANTE

PAR

E. RICOTTI ¹

V

Après avoir retracé en quelques pages l'histoire de l'indépendance de Genève et l'œuvre préparatoire de Farel, l'auteur en vient à Calvin. Comme le portrait qu'il en fait relève en même temps les principaux caractères de son œuvre, nous ne saurions mieux faire que de le reproduire, nous réservant d'y ajouter nos observations.

« A l'âge de vingt-six ans, époque où il publia *l'Institution chrétienne*, Calvin était ce qu'il fut toute sa vie, teint brun et pâle, regard grave et mélancolique, dur et impérieux, mais passionné et pénétrant, imposant aux faibles et indignant les forts, parole brève, sèche, sévère, parfois violente. Grâce à *l'Institution Chrétienne* il devint l'un des chefs du protestantisme. Il ne dépassa jamais ce livre, car il n'était pas un de ces penseurs avides de vérité qui doutent et cherchent sans cesse. Il créa ses théories religieuses d'un seul coup et n'y retoucha plus, si ce n'est dans les doctrines de l'eucharistie et de la justification qu'il adoucit, pour ramener à une seule formule tous les protestants. Le génie de Calvin était net, précis et pratique, mais peu fécond ; il sut s'ouvrir une route, mais il en prescrivit lui-même les bornes et ne les dépassa jamais. Ses *ordonnances ecclésiastiques* ont une grande importance dans l'histoire, parce qu'elles devinrent la règle de toutes les églises calvinistes. En effet son mérite ne consiste pas dans les doctrines proprement dites. A part la subtilité relative à la sainte cène,

¹ Voyez la livraison de janvier 1875, pag. 135.

où il professe que Christ n'y est présent que pour la foi, ce qui n'est qu'un jeu de mots, et, à part la pédantesque méthode française d'après laquelle il distribua la matière des nouvelles croyances, il ne fut pas original dans la partie théorique. En revanche il fut vraiment original et nouveau dans l'organisation de l'église soit en elle-même, soit dans ses rapports avec la société civile, organisation forte et démocratique, qui constitua la secte la plus énergique du protestantisme, la plus propre à innover, celle qui, sous les noms de *presbytérianisme* en Ecosse et de *puritanisme* en Angleterre, joua le rôle principal dans la première révolution anglaise, et sous celui de *huguenots* commença les guerres religieuses en France.

» Dans l'église catholique le clergé était séparé des fidèles et le gouvernement ecclésiastique cherchait à se rendre indépendant du pouvoir civil. Luther rapprocha les laïques du clergé et plaça l'église sous l'autorité civile. Calvin accepta le premier résultat, mais repoussa le second, et constitua l'église d'une façon quasi-indépendante quoique unie à l'état. En mêlant les deux institutions il rapprocha les deux sociétés plus que ne l'avait fait Luther.

» Mais, entraîné par sa haine du libre arbitre, il gâta son œuvre de deux manières. Il imita le catholicisme en recourant au bras séculier pour punir l'erreur, et il renouvela l'inquisition en voulant régler la vie privée selon la loi ecclésiastique. Il viola ainsi à la fois la liberté de conscience et la liberté civile, et, après avoir admis le protestantisme comme un retour à l'évangile, il ne comprit point les deux principes les plus féconds du progrès qui en dérivent naturellement : le libre examen et la tolérance religieuse. Il faut dire à sa décharge que l'intolérance fut le défaut commun à son siècle et à toutes les églises chrétiennes, et que son intolérance personnelle était accrue par son caractère irritable et par la rigueur logique de ses principes. Si donc les églises presbytériennes s'affranchirent de Rome, elles n'affranchirent ni la conscience humaine ni la personne du chrétien.

» L'esprit de Calvin est austère sans enthousiasme, son cœur est naturellement froid et ne s'enflamme que pour le devoir.

Jamais novateur ne se montra plus hardi en religion et moins révolutionnaire en politique. Du reste, incorruptible, désintéressé, sincère et infatigable, il consacra une grande force morale à un grand dessein.

» Calvin traversa, rapide comme un météore, la scène du monde, y laissant un sillon profond, sans y réveiller aucune sympathie, parce que, sans satisfaire la raison, il ne parla pas au cœur. Son style reflète son âme ; s'il est ferme, sobre, clair, correct et parfois énergique, il manque d'élégance et d'élasticité et surtout de cette pensée élevée et de cette beauté idéale qui rend éternelles les œuvres du génie. Mais son influence sur la langue française est incontestable ; et, bien que ses ouvrages ne puissent plus se lire aujourd'hui, sa langue fut la mère de la vigoureuse prose française du XVII^e siècle.

» Calvin fut inférieur à Luther pour l'étendue de l'esprit, la puissance de la parole, l'originalité des pensées, et, comparé à lui, il manqua de l'audace qui renverse les adversaires, du génie qui invente et de l'éloquence qui entraîne. Il fut plus grand théologien que le réformateur allemand et sans aucun doute raisonneur plus savant et écrivain plus logique. L'un et l'autre renouvelèrent la langue de leur pays ; l'un et l'autre furent très irritables, très violents, très intolérants. Du reste autant Calvin fut penseur médiocre, autant il fut habile dialecticien. Il n'inventa pas le protestantisme, mais il l'organisa en le poussant à ses dernières conséquences, et en le résumant en un tout assez clair mais trop absolu. C'est pourquoi, s'il inspira à ses sectateurs sa résolution, sa constance et son activité, il leur communiqua aussi ses formes rigides et excessives qui rendirent odieuses leurs croyances et en arrêtèrent les progrès.

» Nous dirons, en concluant, que Calvin planta au sein de l'Europe catholique et monarchique la république protestante. Ce fut là sa gloire. Mais sa doctrine, fondée sur une interprétation forcée et arbitraire, ne répondit pas à toutes les conditions qui assurent à une réforme religieuse l'universalité et la durée. Et ce fut là une des causes pour lesquelles le protestantisme a fait peu de chemin dans le monde, et l'église ca-

tholique s'est remise des coups mortels qu'elle en avait reçus. »

Dans ce beau tableau où les ombres et la lumière se fondent assez heureusement, qu'il nous soit permis de noter quelques écarts de pinceau. Et tout d'abord la doctrine de Calvin sur la sainte cène, savoir que Christ n'y est présent que pour celui qui croit, loin d'être une *subtilité* et un *jeu de mots*, est la doctrine scripturaire et la clef du problème des sacrements ; en effet elle est le seul chemin pour éviter le *sacramentalisme* d'une part et la *pure allégorie* de l'autre. Elle s'accorde avec l'ensemble de la vérité biblique et en particulier avec la *justification par la foi* dont elle est une conséquence. Il y a lieu de s'étonner que Luther n'ait pas vu que, si la foi est nécessaire pour saisir la vie éternelle, elle est indispensable aussi pour trouver Christ dans la cène, et que conséquemment Christ n'est présent que pour celui qui croit. Pour nous cette doctrine est un des plus beaux titres de gloire de Calvin, et il n'y a manqué pour le compléter que l'application du principe au baptême, c'est-à-dire l'affirmation que le baptême des croyants est le seul vrai, toujours en vertu du même axiome qu'il n'y a de vrai sacrement que pour la foi. Et par foi nous entendons, comme Calvin, non la foi au sacrement lui-même ou à l'église, mais en Christ sauveur.

En ce qui concerne les rapports de l'église et de l'état, l'auteur nous semble trop attribuer à Calvin en disant qu'il plaça l'église sous l'autorité civile et qu'il fonda la république protestante à Genève. L'église était unie à l'état avant Calvin et la réforme. Celle-ci modifia quelques dogmes et quelques pratiques, mais ne changea rien aux rapports de la religion avec l'autorité civile, ni à l'esprit politico-religieux de l'époque ; et, au moment de la transformation, le pouvoir civil se trouva lui-même à la tête du mouvement et plaça l'église nouvelle sous son autorité. Nous le voyons, dès l'origine, décrétant la réformation, appelant et révoquant les réformateurs sans excepter Calvin, transformant le culte, censurant les fidèles et punissant les adversaires de la nouvelle foi. Calvin ne fit donc que

laisser les choses comme elles étaient ; tout au plus donna-t-il un nom à la chose en formulant la théorie.

En sorte que, loin de lui attribuer l'invention du système, il faudrait quasi le blâmer de ne l'avoir pas combattu, lui qui en avait souffert et qui était à même d'en voir la fausseté et les inconvénients. L'on a toujours exagéré l'influence et la part de Calvin dans le domaine politico-religieux, mais il n'est plus permis de le faire depuis la publication des ouvrages de M. Amédée Roget et en particulier de sa brochure : *L'église et l'état à Genève du vivant de Calvin*, dont nous recommandons la lecture aux historiens qui voudraient suivre les traces de M. Ricotti ¹. Il résulte de ces ouvrages que Calvin n'a mis ni l'état aux pieds de l'église ni l'église aux pieds de l'état, mais qu'il a accepté la situation politico-religieuse telle qu'il l'a trouvée, se bornant à s'en servir pour parvenir à son but qui était de faire triompher l'évangile.

De l'erreur au sujet de la question politico-religieuse, dérive un jugement trop sévère et conséquemment partial sur le caractère du réformateur. Que Calvin fût intolérant, nul ne saurait le nier ; nous en convenons amplement, et l'auteur lui-même reconnaît que cette intolérance était naturelle vu l'époque et le caractère de l'homme. Mais cela n'autorise personne à dire *qu'il ne sut pas parler au cœur et qu'il ne réveilla aucune sympathie*.

La lecture de sa correspondance prouve le contraire ; car elle nous le montre occupé non-seulement à répandre ses principes et ses conseils, mais encore à encourager ses nombreux amis, à soutenir les églises naissantes, et surtout à fortifier les persécutés et à consoler les martyrs ; et cela avec une telle effusion d'amitié et une telle puissance de consolation qu'il nous apparaît doué non seulement d'un esprit supérieur et d'une grande âme, mais aussi d'un cœur profondément sympathique et affectueux. Si le tyran théocrate a disparu grâce aux études historiques de M. Roget, l'homme sans cœur et sans entrailles disparaît en présence de la correspon-

¹ Voir aussi : *Histoire du peuple de Genève depuis la réforme jusqu'à l'escalade*, par Amédée Roget ; et *Les Suisses et Genève*, par le même.

dance du réformateur, qui nous le livre au naturel, et qu'il n'est pas permis d'ignorer quand on écrit l'histoire de la réformation ¹.

De Genève l'auteur passe à la France. Abstraction faite des premières tentatives de réforme en France, antérieures au mouvement de Luther et de Zwingle, le protestantisme y vint de Genève sous l'influence de Calvin. La France embrassa de préférence le calvinisme pour deux raisons : d'abord parce qu'il lui présentait les doctrines nouvelles en français, sous une forme claire et pratique ; puis parce que le calvinisme était démocratique et impliquait une certaine opposition au gouvernement. Toutefois le caractère démocratique ne s'y montra que plus tard, lorsque la liberté de conscience fut refusée aux dissidents et qu'ils furent obligés de se défendre par les armes. Au commencement ils se tinrent à mi-chemin entre la démocratie et la monarchie. Quand ils en vinrent à la pratique, la contradiction se montra ; car Calvin avait appliqué son système à une ville démocratique et avait pu concilier et même amalgamer l'élément civil et l'élément religieux, tandis qu'en France les protestants furent obligés ou de se soumettre à la monarchie ou de lui résister, et ils firent tantôt l'une tantôt l'autre chose. Cette confusion rendit leur lutte inutile au point de vue politique parce qu'ils n'avaient pas de principe fixe, et stérile au point de vue religieux parce que la question politique l'embarassa.

Mais les huguenots conservèrent toujours l'esprit français et ne trahirent jamais la patrie. Au contraire ; s'ils avaient pu s'assurer le libre exercice de leurs croyances, ils auraient déposé les armes, ils ne les auraient pas même prises. La ligue catholique, au rebours, sacrifia l'esprit français à l'esprit papiste, conspira d'asservir la France à l'Espagne et répandit dans les peuples latins le poison de l'anarchie en vertu duquel on voit aujourd'hui l'internationale noire et l'internationale rouge marcher d'accord vers le même but.

Si l'on compare les efforts du protestantisme en France avec

¹ Voir *Les Lettres de Jean Calvin*, par Jules Bonnet ; et *La Correspondance des Réformateurs*, par A. L. Herminjard.

les résultats obtenus, on est étonné du contraste. Ce fait dérive de trois causes : 1^o La question politique entrava la question religieuse ; 2^o le calvinisme était trop rigoureux et trop intolérant ; 3^o les peuples latins ont plus de goût pour les choses de l'imagination et du monde sensible que pour le raisonnement et pour le monde intérieur. — Mais si la révolution politique arrêta la révolution religieuse, celle-ci, à son tour, entrava celle-là, de sorte qu'à la fin des guerres civiles la France se trouva plus mal qu'auparavant, et qu'il lui fallut plus tard passer à travers les excès de la révolution de 1789.

Nous remercions cordialement M. Ricotti pour le beau témoignage qu'il rend au patriotisme des huguenots ; mais nous nous permettons d'ajouter qu'à notre avis il envisage trop le protestantisme au point de vue politique. Il est vrai qu'en France les deux causes se sont entrecroisées et que l'auteur nous les montre s'entravant réciproquement ; mais il semble trouver tout naturel que les protestants se soient lancés dans la politique et aient pris les armes pour défendre leur foi. Quant à nous, nous blâmons les huguenots d'avoir tiré l'épée, car ils cessèrent dès lors de s'appuyer sur l'Évangile et ce fut là leur ruine ; et nous blâmons aussi un peu M. Ricotti de ne pas nous avoir dit qu'en recourant aux armes matérielles les protestants furent infidèles à leurs propres principes. — D'autre part, si l'auteur est dans le vrai en assignant le peu de progrès du protestantisme français aux causes ci-dessus, il a oublié la cause la plus grave de ce fait, la persécution. Sans doute l'auteur mentionne la Saint-Barthélemy et la révocation de l'édit de Nantes, mais il ne leur accorde pas l'importance qui leur appartient dans la question qui nous occupe. Il oublie que ces actes privèrent le protestantisme français d'un nombre considérable de ses adhérents, et la France des meilleurs de ses enfants. Ce n'est pas seulement la prédilection des peuples latins pour les choses de l'imagination, c'est aussi leur goût pour l'inquisition et les massacres, qui a arrêté les progrès du protestantisme dans leur sein. Si l'on tient compte de ce fait, on ne s'étonnera plus que le protestantisme ait fait si peu de pro-

grès en France, on s'étonnera qu'il en ait fait autant, et qu'il y existe encore.

Enfin nous croyons qu'il n'est pas tout à fait exact de dire que la révolution religieuse a entravé le progrès politique et social de la France. Ce progrès avait ses ennemis séculaires. Sans doute, à l'aspect du protestantisme, leur haine pour la liberté redoubla, par voie de réaction; mais il est certain que si la France avait embrassé la réforme, elle aurait conquis ses libertés trois cents ans plus tôt, et aurait évité les écueils de la révolution de 1789. Ce n'est donc pas le protestantisme qui a entravé le progrès en France, c'est plutôt l'adversaire du protestantisme, qui est à la fois l'ennemi de la liberté religieuse et de la liberté politique, le jésuitisme romain, qui, comme l'avoue M. Ricotti lui-même, a toujours trahi la France.

VI

Tandis que le protestantisme agite toute l'Europe, il laisse l'Italie presque tranquille. Ce fait extraordinaire dérive de plusieurs causes, dont voici les principales.

1° Un grand fond d'incrédulité et de scepticisme. En ce qui concerne la négation, le mépris de la papauté et le dégoût des abus, l'Italie était au premier rang.

2° Le caractère imaginaire des Italiens, superficiel, dubitatif et indifférent à la substance du culte, impatient de la méditation et enclin à la superstition. Du côté positif, quant au dogme, les Italiens ne voulaient rien innover.

3° La passion pour l'art qui, privé du sentiment national, ne pouvait s'appuyer que sur un culte extérieur, dont l'élément miraculeux en inspira les chefs-d'œuvre.

4° L'intérêt matériel, la papauté attirant dans la péninsule les richesses de tous les peuples.

Parmi les causes externes M. Ricotti mentionne :

1° Le concile, dont les décisions furent appliquées plus promptement et plus énergiquement ici qu'ailleurs, et secon-

dées par l'œuvre d'écrivains et de prédicateurs habiles, tels que Baronius, Bellarmin, Muzio, Seripando, etc.

2° La domination espagnole, qui s'opposa directement au protestantisme au moyen de l'inquisition, et réussit à l'étouffer, soit en fermant l'Italie aux idées évangéliques, soit en faisant mourir ceux qui les adoptaient.

Par suite de ces causes le protestantisme ne fut jamais en Italie un mouvement populaire. Au XVI^e siècle il y influa sur trois classes de personnes.

1° Les hommes pieux et bons, qui désiraient une réforme sans sortir de l'église romaine, comme Sadolet.

2° Ceux qui embrassèrent la doctrine de la justification par la foi sans se révolter contre le pape et sans toucher à la question de l'eucharistie, comme le cardinal Morone ¹.

3° Ceux qui par conviction sortirent tout à fait de l'église et devinrent protestants avoués, comme Vergerio.

Quant aux philosophes, ils ne prirent du protestantisme que le principe du libre examen et s'en servirent pour combattre le principe d'autorité en théologie, en philosophie, dans les sciences et dans la politique.

M. Ricotti ne parle pas du protestantisme en Espagne, où il eut cependant de nombreux adhérents et de nombreux martyrs, et où il fut étouffé par les mêmes moyens qu'en Italie. Pour les deux pays nous dirons que le protestantisme y était fort populaire et y aurait conquis de nombreux disciples, si Rome n'eût déployé contre lui toutes les ressources de l'inquisition. Le nombre des victimes dans les deux péninsules suffit à le prouver. Quant à l'incrédulité, qui fut en effet la première cause de l'indifférence du peuple, M. Ricotti semble la restreindre à la doctrine romaine et la confondre avec la négation des absurdités et le dégoût des abus. Mais l'histoire

¹ L'auteur place ici l'auteur du traité « *Du bienfait de la mort de Christ* » et nie que cet auteur soit *Paleario*. La question est controversée, et l'opinion de M. Ricotti repose sur un passage de Vergerio qui parle de deux personnes qui y travaillèrent, sans cependant les nommer. Mais ce passage n'infirme pas les déclarations positives de Paleario dans son « *Oratio pro se ipso*, » où il se dit l'auteur du traité. (Voir l'édition faite sur l'original de Cambridge.)

montre que l'incrédulité rejetait les fondements mêmes du christianisme et en même temps acceptait l'autorité du prêtre. Et c'est ce fait, ce mélange de rébellion à la Parole de Dieu et de soumission à la parole de l'homme, en vertu duquel l'homme usurpe la place de Dieu, qui, selon M. E. de Montégut, fait le malheur des peuples latins, et les met dans l'incapacité de se réformer. Car le prêtre y étant devenu impopulaire, Dieu disparut avec lui et l'athéisme du XVIII^e siècle triompha. « Le clergé, dit cet auteur, avait voulu être tout à la fois la loi et les prophètes, il avait identifié la religion avec lui, il avait habitué les peuples à ne pas séparer la religion de la personne du prêtre, il s'était posé comme l'intermédiaire nécessaire entre Dieu et l'homme ; lorsqu'il disparut, Dieu disparut également..... Et s'il se rencontre un pays où la foi religieuse n'existe qu'à la condition d'une obéissance absolue au prêtre, et si le prêtre y disparaît ou y devient pour telle ou telle raison odieux ou impopulaire, qu'arrivera-t-il ? Ce qui est malheureusement arrivé. Tel qu'il a été le XVIII^e siècle est inévitable pour les pays où le XVI^e siècle échoua. Ils ne seront plus protestants. Ils sont condamnés comme la France à osciller entre le voltairianisme et l'ultramontanisme ¹. » L'incrédulité était donc plus profonde en Italie et eut une influence bien plus grande sur ses destinées que ne semble le penser M. Ricotti.

A propos de l'Italie, notre auteur dit un mot des Vaudois, dont il combat l'antique origine et qu'il croit disciples de Valdo ². En ceci il ne tient pas compte du grand mouvement religieux du XI^e siècle. — Quoiqu'il fasse droit à la naturelle

¹ Pour avoir voulu développer cette pensée dans un meeting de la société biblique italienne à Rome, où tout le monde avait parlé *du salut du peuple et de l'Italie*, et pour avoir voulu ramener la pensée au salut personnel et à la conscience individuelle, nous avons été publiquement accusé d'hérésie ; ce qui donne la mesure de l'instruction qui règne chez nous. (O. C.)

² M. Ricotti cite à l'appui le fait que le traité de l'*Antechrist* est postérieur à l'an 1243 parce qu'on y cite le *Milleloquium* d'Agostino Trionfo, né en cette année. Il ne dit rien de la découverte du sous-bibliothécaire de Cambridge concernant la date de la *Nobla Leyczon* qui aurait été

expansion des croyances, il blâme les Vaudois d'avoir souvent violé les pactes passés avec le pouvoir en vertu desquels ils ne devaient ni sortir de leurs frontières, ni faire du prosélytisme. Il ne dit pas que le plus souvent ces soi-disant pactes furent faits sans leur concours et leur furent imposés d'office. Enfin il relève les doctrines qui différenciaient les anciens Vaudois des réformateurs, entre autres le libre arbitre, la confession auriculaire et la présence réelle, différences qui furent ensuite sacrifiées à la réforme. Il n'explique pas que les anciens Vaudois retenaient ces doctrines non dans le sens moderne, mais dans le sens purement évangélique, et il passe sous silence la principale divergence qui les résume toutes, savoir *une conception spirituelle et morale du christianisme*, que les Vaudois sacrifièrent depuis au dogmatisme batailleur et à l'intellectualisme semi-rationaliste des protestants.

VII

Si le luthéranisme, par son union avec les princes, ne produisit aucune conséquence sociale, le calvinisme, par ses tendances démocratiques, donna lieu à de grands mouvements politiques. L'introduction de ce dernier aux Pays-Bas et en Angleterre y causa le triomphe de la liberté constitutionnelle.

Parmi les causes de l'indépendance des Pays-Bas, la première est sans contredit le sentiment religieux introduit par le protestantisme, lequel, s'alliant au sentiment national, donna à ce peuple l'admirable constance qui le rendit vainqueur. La révolution accomplie par les Hollandais eut deux conséquences très graves dans l'équilibre européen.

1° Elle y introduisit une puissance sage, riche et active, amie de la liberté et pouvant servir de contre-poids à la tyrannie.

2° Elle commença et accomplit la décadence de la monarchie espagnole en la compromettant matériellement et morale-

grattée et reculée de deux siècles sur le manuscrit qui se conserve dans cette bibliothèque, comme Hudry-Menos l'a exposé dans la *Revue des deux mondes*.

ment en face de l'Europe et en en démontrant la radicale impuissance.

Ces résultats importants sont attribués par M. Ricotti à la clarté du principe et du but religieux des Hollandais, à la fermeté de leur vertu morale et à la liberté qui régnait dans leur caractère social et dans leur ordre politique. La décadence de l'Espagne, par contre, est attribuée à l'abus du principe religieux qui rendit la nation intolérante, créa l'inquisition et détruisit la foi, à l'abus de l'individualisme et de la dignité personnelle, qui produisit la vanité, la paresse et la cruauté espagnoles, et à l'abus de l'autorité royale qui engendra le plus odieux de tous les despotismes et amena la révolte et la perte des provinces sujettes et des colonies. Quoique l'auteur ne le dise pas, il résulte clairement de son exposé que c'est l'absence de l'Évangile qui perdit l'Espagne et son adoption qui sauva les Pays-Bas.

VIII

M. Ricotti ne raconte pas l'histoire religieuse de l'Angleterre dans le volume intitulé *De la révolution protestante* ; il l'a exposée dans un ouvrage à part, consacré à l'étude de la *constitution anglaise*, auquel je dois recourir pour compléter son tableau du protestantisme.

Après avoir expliqué que l'ambition d'Henri VIII ne lui permettait d'accepter aucune des formes protestantes du continent, l'auteur montre qu'il y eut à proprement parler deux églises anglicanes, l'une fondée par ce monarque, l'autre par la reine Elisabeth, la première contradictoire en soi, n'ayant de protestant que la négation de la suprématie romaine et retenant presque tout le dogme catholique, la seconde plus logique, plus franchement protestante dans ses bases et dans sa marche, mais l'une et l'autre dominées par l'esprit d'intolérance et procédant par la persécution.

A ce propos l'auteur établit le parallèle suivant :

« L'église anglicane fut fondée par Henri VIII et rétablie par Elisabeth Tudor comme un appendice ou mieux encore comme

une esclave de la constitution anglaise. D'où résulte naturellement la question : Qu'est-ce que l'église anglicane a opéré pour la réforme des mœurs et pour le bien-être de l'Angleterre ? Quels résultats a-t-elle produits ? Quelle position occupe-t-elle dans la civilisation européenne ? Si le changement religieux de l'Angleterre fût dérivé naturellement et complètement du libre examen, s'il eût jailli par voie de persuasion des entrailles du peuple, certainement il n'eût pas influé dans la même mesure que l'église catholique parce qu'en général le protestantisme, s'il raisonne davantage que le catholicisme, opère moins que lui, mais il se serait au moins enraciné dans les esprits comme une institution convenable et acceptée.

» En effet, dans sa forme plus libre, tel que l'avaient fondé Zwingle et Calvin, le protestantisme put se répandre et faire des conquêtes parce qu'il ne rencontrait d'autres limites que la raison individuelle. L'église anglicane, au contraire, fut une création du pouvoir civil, imposée au pays par des lois et sous des peines très sévères ; elle fut comme fondue au moule dans la constitution anglaise et cerclée par les pouvoirs publics. Elle n'admit le principe du libre examen qu'en théorie, elle le rejeta en pratique. Elle fut donc comme une plante exotique, sur un sol et dans un climat contraires à son développement. Elle fut impuissante et stérile. »

A l'appui de cette assertion l'auteur cite deux faits : l'incapacité de cette église à faire des prosélytes et à convertir l'Irlande malgré trois siècles de domination, — et le mode matérialiste et vexatoire dont elle exerce la charité au moyen de la *taxe pour les pauvres* que M. Ricotti appelle *la gangrène et la honte de la Grande-Bretagne*. Puis il ajoute : « Il peut paraître que cette église ait un avantage, savoir que tout conflit avec l'état y est prévenu ; mais cet avantage s'obtient par l'asservissement de l'église à l'état, c'est-à-dire par l'anéantissement, car une église asservie à l'état ne sert à rien. Et cette servilité, absolument contraire aux principes des libertés anglaises, ne peut s'expliquer que par une profonde indifférence religieuse ou par un ardent amour pour la constitution.

« Certes on ne peut l'expliquer au moyen du principe de la

tolérance religieuse, puisque l'église anglicane s'imposa et domina jusqu'à nos jours au moyen de l'intolérance qui de toutes les misères est la plus contraire à l'esprit de l'Évangile et de l'église primitive. Car les premiers chrétiens furent persécutés et prêchèrent la tolérance; mais l'église, s'étant assise à côté du trône impérial, ayant usurpé le flambeau de la science au moyen âge, ayant enfin assumé le monopole des croyances, devint intolérante à son tour..... Toutefois l'église catholique, fondée sur le principe d'autorité et sur des dogmes positifs qui ne souffrent ni altérations ni amendements, trouve en elle-même quelque excuse, quoique insuffisante, à sa propre intolérance. Mais il ne reste aucune excuse aux autres églises chrétiennes qui repoussent le principe d'autorité. »

OSCAR COCORDA.
